pour

L'ENSEIGNEMENT, L'EDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE 48

48

N° 179 septembre 2023

ISSN 1287-3659

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE

Tél: 04 66 49 15 90 - *Courriel : fsu48@fsu.fr* - *Site :* fsu48

Dispensé de timbrage
MENDE CT

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 26/09/2023

Se mobiliser pour gagner !

Malgré les quelques changements estivaux, la politique générale du gouvernement Borne -Macron reste sur la même ligne destructrice à l'encontre des services publics. La politique austéritaire menée par Bercy, avec les validations présidentielles, nourrit une vision réactionnaire de la société. La jeunesse vilipendée est nourrie à l'Ordre, à l'uniforme et au Service National Universel pour la faire rentrer dans le rang. Les ordres, cléricaux et militaires, nourris grassement de finances publiques depuis 7 ans, se voient dotés de pouvoirs d'encadrement de la société comme jamais depuis 1945. La volonté politique antidémocratique de délégitimation de toutes les organisations syndicales représentatives, dont la FSU, menée par la majorité présidentielle a conduit au comportement méprisant de députés Renaissance et Rassemblement national lors de la dernière commission de l'Education nationale de l'Assemblée du 20 septembre, sans que le Président ne dise mot. Les OS ont pour la première fois quitté la salle de réunion pour dénoncer la situation faite. Le constat du recul démocratique ambiant, après les turpitudes présidentielles sur la réforme des retraites du printemps dernier, ont de quoi inquiéter tous les démocrates.

Face aux politiques régressives, qui visent par le seul objectif de restrictions de moyens, à démanteler tous les services publics qui sont le bien commun de ceux qui n'ont rien, ***une seule opposition est possible : se mobiliser et prendre la rue !***

La FSU48 est partie prenante de toutes les mobilisations.

Après le rassemblement devant la Préfecture du samedi ***23 septembre*** *pour dénoncer les violences policières et la privation de libertés individuelles fondamentales à l'encontre des citoyennes et des citoyens mais aussi des militants et militantes syndicaux, la FSU48 a été mobilisée le* ***28 septembre*** *pour dénoncer les dérives anti-IVG en France et ailleurs et pour faire inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution française et le rendre effectif pour toutes.*

Face à la volonté gouvernementale de maintenir dans la précarité les personnels Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) et de dénaturer leurs missions spécifiques au nom de possibles contrats à temps pleins, pour leur faire assumer toutes les missions de vie scolaire (menaçant de fait tous les contrats d'Assistants d'Education (AED) existants), la FSU appelle à la mobilisation le ***mardi 3 octobre 2023*** *pour dénoncer ces objectifs politiques inadmissibles. L'audience demandée au DASEN48 permettra inter syndicalement de défendre les intérêts de ces catégories de personnels indispensables pour la réussite de l'école inclusive portée par toute la société.*

Face à la cherté de la vie quotidienne renforcée par une inflation galopante, la FSU48 appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement par la grève et par la manifestation le ***vendredi 13 octobre 2023*** *pour revendiquer tant dans le public que dans le privé une forte revalorisation indiciaire immédiate et importante de tous les salaires et de toutes les pensions.*

Les apôtres du libéralisme vont continuer de porter leur message médiatique récurent d'impossibilité de faire lâcher au capital, dont ils sont les porte-paroles, les moindres miettes de leurs dividendes extravagantes.

Soyons, toutes et tous mobilisé.es ce 13 octobre pour démontrer dans la rue, qu'une autre politique est possible.

Hervé Fumel

SOMMAIRE

P 2 ***La rentrée dans le 1er et le 2nd degré***

P 3/4 ***Stage Laïcité***

P 5 ***Action AESH du 03 octobre et action interpro revalorisation du 13 octobre***

Pétition revalorisation des pensions de retraite du groupe des 9

P 6 ***Les syndicats de la FSU et leurs représentant.es en Lozère***

La section départementale de la FSU48 remercie l'ensemble des donateurs qui lui ont permis de conserver son local syndical mendois.

Point de rentrée dans le 2d degré

Lors du dernier Comité Social d'Administration-Spécial Départemental de la Lozère portant sur les bilans de rentrée, le DASEN a évoqué le manque d'ambition des familles lozériennes pour le post-bac.

Le nombre global de collégiens a encore baissé cette année : à la rentrée 2023, on compte dans les collèges publics lozériens **2465 élèves** (soit -68 par rapport au constat 2022). Ce chiffre intègre les élèves scolarisés en SEGPA (92) et ceux scolarisés dans les dispositifs ULIS (82 début septembre).

La DGH globale augmente de 47,2h par rapport la rentrée 2022 mais ne couvre pas strictement les évolutions constatées de rentrée à rentrée : en effet, par rapport à la rentrée 2022, il y a eu une ouverture de classe à Langogne et Marvejols (29h théoriques x2), une fermeture de classe à Mende (-29h), la création d'une ULIS à Langogne (+21h**).** Pour la FSU, il manque donc 2,8 heures pour couvrir exactement ces évolutions.

Quatre points de vigilance concernant les effectifs : Le Collet de Dèze, Florac, Ste Enimie et St Chély. Pour ce dernier, la FSU dénonce les conséquences désastreuses du **manque de remplaçants en français** l'année dernière.

Concernant les **AED**, la dotation départementale passe de 72 ETP à 73 ETP. **Pour la FSU, le nombre d'AED reste toujours insuffisant pour couvrir de façon satisfaisante les besoins.** Il y a 8 AED cdisés pour l'année 2023.

Concernant les **AESH**, les moyens augmentent de 4 ETP (soit environ 6 AESH). On constate une douzaine de démissions cet été et une petite dizaine de non-renouvellements. Début septembre, il restait une quinzaine de notifications MDPH individuelles non couvertes par un personnel AESH.

A la rentrée, il y avait **38,5h vacantes en collège et 74h en lycée**. Des problèmes de **remplacements** vont rapidement se poser, en particulier pour les absences de longue durée.

Concernant le **PACTE**, rien de signé à ce jour : selon la DSDEN, une cinquantaine de personnes auraient manifesté un intérêt dans le 2d degré sur les 261 parts allouées.

Clémence GOURET, Hélène TALAGRAND, Isabelle VOLLE

Bilan de rentrée de la FSU-SNUipp48

La plupart des écoles de Lozère ont fait leur rentrée avec des effectifs par classe permettant un enseignement de qualité. C'est certainement un des critères majeurs qui font que la Lozère est le département souvent classé au 1er rang des enquêtes en terme d'Education. Cependant la posture actuelle de l'Inspecteur d'Académie de la Lozère est particulière : il ne souhaite pas ouvrir de nouvelles classes là où les effectifs le permettraient depuis maintenant plusieurs années (Nasbinals ou Villefort par exemple) **estimant que des classes avec plus de 20 élèves attirent les familles, alors que des classes à 11 élèves seraient des « repoussoirs »**. Certaines écoles avec des effectifs chargés se voient donc dotées, encore à cette rentrée scolaire, d'un enseignant.e supplémentaire dit « en renfort », prélevé.e dans la brigade de remplacement départementale pour compléter l'équipe enseignante. Notre syndicat y voit un contournement de l'esprit de la carte scolaire car cette mise à disposition n'est soumise ni au vote et ni au contrôle des élu.es lors du CDEN, et peut ainsi être revue à tout moment et sans explication. On comprend mieux pourquoi certains parents d'élèves comme ceux du Collet-de-Dèze se mobilisent pour éviter une fermeture de classe tellement difficile à rouvrir …

L'Ecole en Lozère souffre des même maux qu'au niveau national :

La brigade de remplacement est, à cette rentrée, déjà amputée de la moitié de ses moyens pris sur des remplacements longs. Ainsi, 10 jours après la rentrée, des enseignants absents n'ont pas été remplacés... Cela augure de nombreuses difficultés dans ce domaine, notamment durant la période hivernale.

L'accompagnement individualisé des élèves présentant des besoins particuliers est aussi un point de crispation : le recrutement d'AESH se faisant uniquement lorsque le dossier de l'élève est complet et validé. Le temps d'attente pour bénéficier de l'accompagnement de l'adulte est parfois important. La mise en place des PIALS que nous dénonçons produit ses effets délétères : accompagnement en fonction des moyens disponibles et non en fonction des besoins des élèves à besoins particuliers. **Les AESH en paient aussi le prix fort : sans statut et peu rémunéré.e.s, 15 % d'entre eux/elles démissionnent annuellement en Lozère**. A noter qu'aucune brigade de remplacement, que la FSU-SNUipp48 réclame depuis nombre d'années, ne vient pallier leurs absences. Ceci a déjà plongé les élèves et leur famille, les enseignants et leur classe dans de grandes difficultés notamment pour des accompagnements individualisés.

Le RASED est aussi en situation délicate en Lozère. A cette rentrée, 2 RASED sur 3 sont incomplets. **La FSU-SNUipp48 réaffirme que le désengagement de l'Etat, depuis de nombreuses années, est la principale cause de cette situation : les suppressions de postes** (il y avait 11 personnels RASED en 2008, sans compter les psychologues scolaires mais plus que 7 en 2015) font que les zones d'intervention sont immenses pour moins de personnels, et sans que le défraiement suive l'évolution du prix des carburants. **L'accès à la formation pour devenir enseignant.e spécialisé.e est limitée à 1 par an**, hors département donc non accessible à tous.tes, asséchant le vivier des personnels aptes à occuper ces postes ce qui, in fine, explique ces vacances de postes…

En Lozère comme ailleurs, l'école publique a besoin de moyens pour les élèves et pour tous les personnels. Il est temps de cesser les diversions et polémiques stériles autour de l'abaya, de l'uniforme, de textes à trous … et de s'attaquer aux vrais enjeux : formation des personnels, revalorisation salariale autant pour les enseignant.es que pour les AESH, prise en compte des spécificités et des réussites lozériennes pour œuvrer à la réussite de tous les élèves.

Le bureau de la FSU-SNUipp48

FSU 48
Espace Jean Jaurès,
Rue Charles Morel,
48000 MENDE
☎ 04 66 49 15 90
✉ fsu48@fsu.fr

Stage syndical FSU 48

La FSU 48 vous propose une formation syndicale qui s'adresse à toutes ettous

Jeudi 16 novembre 2023(de 9h à 17h)
Espace Jean Jaurès à MENDE

La laïcité et les services publics

Parce que c'est un pilier important de notre société et un outil d'unité, la laïcité reste l'objet de nombreuses idées reçues et d'interprétations nourrissant parfois les divisions. Parce qu'il est bon de savoir de quoi il est question, ce stage abordera son histoire, sa place dans notre société, dans les services publics, dans l'éducation et dans la FSU …

La formation syndicale, comme la formation professionnelle, est indispensable dès que l'on veut améliorer ses connaissances ou mieux appréhender son environnement, son cadre d'emploi et ses conditions de travail.

Mais la formation syndicale, c'est aussi l'occasion de débattre, d'échanger, de confronter nos points de vue, sur ce qui nous fait agir, sur notre projet syndical pour une société plus juste et solidaire.

Enfin nous vous rappelons que la formation syndicale est un droit. Tout agent de la Fonction Publique a droit à des jours de congés pour formation syndicale dans la limite de 12 jours par an sous réserve de nécessité de service.

Les intervenants aborderont des sujets fondamentaux :

- *Jacques Vacquier : La laïcité à la française, c'est quoi ?*
- *Marlène Marques : Laïcité et valeurs de la République*
- *Joël Illes : Laïcité et usagers du service public*
- *Hervé Fumel : Laïcité et agents du service public*
- *Isabelle Volle : Les mandats FSU sur la laïcité*

Comment s'inscrire à la formation : 2 étapes

1. Tout d'abord s'inscrire auprès du syndicat en envoyant par courrierou par mail le bulletin d'inscription ci-dessous.

2. Ensuite, suivant votre statut, envoyer à la DRH, à la direction d'EPLE ou à la DSDEN, la demande de congé de formation syndicale 1mois avant la date de la session (**date limite lundi 16 octobre 2023**) pour les agents titulaires et 1 mois et demi pour les non titulaires.

Ces différents documents sont à disposition sur le site de laFSU48

https://fsu48.fsu.fr/stage-laicite/

Tout refus doit parvenir 15 jours avant la date de la formation et doit être motivé. Attention, à l'issue de la formation nous vous remettrons une attestation de présence à remettre à votre employeur.

Bulletin d'inscription

Formation souhaitée :

stage syndical FSU48 à Mende, 16 Novembre 2023

Nom : Prénom :

Collectivité de travail :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Tel : Portable :

Email :
……..@……

A retourner à :

FSU48
Espace Jean Jaurès
Rue Charles Morel
48 000 MENDE

✉ fsu48@fsu.fr

Mardi 03 octobre :
AESH , en lutte contre la précarité !

Les organisations syndicales départementales CGT Éduc'action, FNEC FP FO, FSU et SUD Education, appellent à la grève et à une large mobilisation pour exiger :

- ⇒ **La création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;**
- ⇒ **L'augmentation rapide et significative des rémunérations de toutes et tous ;**
- ⇒ **La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;**
- ⇒ **L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;**
- ⇒ **L'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.**

Rassemblement à 12h15
place Urbain V à Mende

- ⇒ **Une audience a été demandée au DASEN**

Pour rappel la FSU48 organise un stage à l'attention des AESH le 17 octobre.

Vendredi 13 octobre :
Journée nationale de grève
Pour la revalorisation
des salaires et des pensions pour toutes et tous !

Rassemblement
et manifestation départementale
place URBAIN V
10 h 30

- ⇒ **L'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux sont toujours des revendications prioritaires**
- ⇒ **Les mesures ponctuelles et actuelles sont insuffisantes**
- ⇒ **Une revalorisation générale des salaires et des pensions de retraites est nécessaire**
- ⇒ **Il faut revenir sur les ordonnances travail et la loi de transformation de la fonction publique**
- ⇒ **Pour la solidarité, la transition écologique juste et contre les politiques d'austérité**

Ce n'est que justice sociale pour bien vivre sa retraite !

Au mois de juin, le groupe des neuf avait décidé de faire du pouvoir d'achat un axe central de son action. **Il entend poursuivre et amplifier la mobilisation autour de la campagne « Revalorisation de 10% immédiate des pensions » avec une perspective d'expression spécifique le 24 octobre** (la date tombe pendant les congés scolaires mais c'est le seul moment avant les discussions parlementaires autour des lois de finances…)

La journée du 24 sera marquée par des actions départementales et un rassemblement devant Matignon avec demande d'audience auprès de la première ministre. Une conférence de presse nationale, le 17 octobre, précèdera cette journée.

SIGNEZ LA CARTE PÉTITION, FAITES LA CIRCULER ET RETOURNEZ LÀ À LA FSU
(EN LIGNE SUR LE SITE DE LA FSU48)
HTTPS://FSU48.FSU.FR/GROUPE-DES-9/

+ 10 % d'augmentation immédiate en 2023 de nos retraites et pensions

Ce n'est que justice sociale pour bien vivre sa retraite

Nom : ..... *Prénom*.....

Signature :

Par ailleurs nos organisations s'inscrivent totalement dans la journée unitaire d'action du 13 octobre et vous pourrez aussi signer la carte pendant la manifestation à Mende.

LA FSU dans le département

Tel : 04 66 49 15 90 Mail: fsu48@fsu.fr Web: http://fsu48.fsu.fr/

Secrétariat Départemental :	*Hervé FUMEL (SNES-FSU)*	
Trésorerie :	*François ROBIN (SNEP-FSU)*	
	Isabelle VOLLE (SNES-FSU)	
Membre du bureau	*David ANTUNES (SNUIPP-FSU)*	*Christian RAMEAU (SNUIPP-FSU)*
	Stéphane BARNINI (SNETAP-FSU)	*Yaël EVRARD (SNUIPP-FSU)*
	Emilie BENKACI (SNUEP-FSU)	

Les syndicats nationaux organisés sur le département :

FSU-SNUIPP (1er degré)	Florence LAZES	snu48@snuipp.fr
SNEP-FSU (EPS)	François ROBIN	fr_robin48@yahoo.fr
SNES-FSU (2ème degré)	Clémence GOURET	sneslozere@gmail.com
	Hélène TALAGRAND	
SNUEP-FSU (Enseignement Pro)	Emilie BENKACI	emilie.benkaci@ac-montpellier.fr
SNETAP-FSU (Enseignement Agri)	Stéphane BARNINI	stephane.barnini@educagri.fr
SNE-FSU (Environnement)	Valérie QUILLARD	sne-fsu.pnc@cevennes-parcnational.fr

Les syndicats nationaux organisés au niveau académique :

SNASUB-FSU (Agents administratifs)	Conception SERRANO	conchita.serrano@ac-montpellier.fr
SNUAS-FP-FSU (Assistantes Sociales)	Fabienne GINISTY	fabienne.ginisty@ac-montpellier.fr
SNUTER-FSU (Territoriale)	Thierry DOUMERC	snuter.occitanie@gmail.com
SNICS-FSU (Infirmière)	Sandie CARIAT	s.cariat@yahoo.fr
SNUPDEN-FSU (Chefs d'établissements)	Jonathan OLIEU	jonathan.olieu@ac-montpellier.fr
SUI-FSU (Inspecteurs)	Thierry DUCHENE	thierry.duchene@ac-montpellier.fr

Pour fonctionner la FSU-48 dispose de décharges de service (*en plus de décharges obtenues au titre des syndicats nationaux*)
La répartition nationale attribue à notre département 0.629 emploi (ETP) au titre de la FSU.

BARNINI Stéphane	1 H	soit	0,055 emploi	FUMEL Hervé	4,5 H	soit	0,25 emploi
VOLLE Isabelle	1 H	soit	0,055 emploi	EVRARD Yaël	1 H	soit	0,025 emploi
RAMEAU Christian	4 H	soit	0,14 emploi	BENKACI Emilie	1 H	soit	0,055 emploi

La FSU 48 dispose également par ailleurs de moyens pour le fonctionnement de la FS-SSCT-D de l'EN (17,68 h/sem) répartis sur 4 de ses membres (dont le secrétaire).

SE SYNDIQUER DES LE DEBUT DE L'ANNEE :

Un acte syndical, un geste collectif

qui ne coûte qu'un tiers de la cotisation grâce au crédit d'impôt déductible si vous êtes imposable ou remboursé si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu

AGIR pour valoriser nos missions, pour défendre nos professions : un impératif.

Les seuls moyens financiers de nos organisations sont nos cotisations. Si l'institution accorde quelques décharges horaires **dont le volume dépend du résultat aux élections professionnelles**, tous les frais de fonctionnement (matériels, communications, locaux, personnels de secrétariat et d'entretien des locaux au niveau national et académique, déplacements, organisations de réunions, de manifestations etc...) sont financés par nos cotisations.

Sans cotisation, pas de syndicat… sans militants, pas de syndicat… sans action, pas de syndicat...

SANS SYNDICAT : ???

Bimestriel Directeur de la Publication S BARNINI dépôt légal : 18 janvier 2011 CPPAP 1025 S 07554 imprimé par nos soins Prix 1 €

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU Lozère.
Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à la FSU 48.